



Père réfugié mère étudiant étrangère. Quel statut pour l'enfant ?

Par **lorie28**, le **06/05/2015 à 17:28**

Bonjour, rnJe possède un titre de séjour étudiant et suis de nationalité étrangère . Je suis enceinte et le père est reconnu réfugié politique. On a fait une reconnaissance prénatale et l'enfant portera mon nom. rnQuel sera la nationalité de l'enfant ? Pourrais je changer de statut?rnMerci à vous.

Par **aguesseau**, le **06/05/2015 à 19:03**

bjr,rnUn enfant né en France de parents étrangers peut acquérir la nationalité française. Selon son âge, les conditions à remplir et les démarches à accomplir sont différentes.rndans votre cas, votre enfant pourra devenir français à partir de 13 ans sous certaines conditions.rnvous pouvez consulter ce lien:rn<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F295.xhtml>rnCdt

Par **lorie28**, le **06/05/2015 à 22:13**

Ok je vous remercie